

Concevoir les parkings en milieu naturel

Aménagement des sites



3.2 - Le milieu humide

L'aire de stationnement en milieu humide peut se trouver dans deux paysages différents :

Soit dans un paysage forestier au bord d'un lac ou d'un étang. Ce cas s'apparente alors au milieu boisé;

Soit dans un paysage ouvert près d'un étang, ou d'un marécage, comme nous avons pu l'observer dans le marais poitevin.

Trois problèmes majeurs sont à prendre en compte :

- [L'intégration visuelle dans le site.](#)

- [Le type de revêtement de sol.](#)

- [Les plantations.](#)

3.2.1. L'intégration visuelle

Généralement l'aire de stationnement se perçoit bien dans ce type de paysage. Les reflets métalliques des véhicules se voient de très loin. Il s'agit, sinon de camoufler, de rechercher à minimiser l'impact visuel des voitures sur l'ensemble du site.

Lorsque ces aires de stationnement sont créées dans des réserves ornithologiques, on devra alors rechercher non seulement à les soustraire de la vue mais aussi à diminuer le bruit, si possible, pour ne pas trop déranger les oiseaux.

Un modelé de sol, une végétation dense en périphérie, peut-être même des éléments en bois, type portiques ou pergolas, peuvent participer à ce camouflage.

3.2.2. Le type de revêtement de sol

Le revêtement de l'aire de stationnement constitue souvent le problème le plus important.

La plupart du temps, le terrain est formé d'une épaisse couche d'argile sur laquelle une prairie s'est installée. Lors des périodes de pluies, celui-ci devient impraticable, les véhicules s'embarquent et créent de profondes ornières. Il faut alors remédier à la structure du sol.

Deux solutions sont envisageables.

On pourrait réaliser un sol imperméable, mais le revêtement type bi-couche, enrobé ou asphalte ne s'intègre pas toujours bien à l'environnement immédiat. Notamment dans le cas d'une réserve naturelle.

Par contre, un revêtement en stabilité - comme nous l'avons décrit plus haut - permet d'avoir un terrain praticable toute l'année déjà mieux intégré visuellement.

La deuxième solution, plus délicate, plus chère à réaliser, mais mieux adaptée au site consiste à drainer le sol.

On réalise une couche de fondation drainante avec évacuation des eaux dans un fossé ([cf. Chapitre Revêtement de Sol](#)). Par dessus on peut établir une prairie suivant les conditions du terrain. Cette solution demande un entretien périodique : il faut effectuer un sablage de la prairie et entretenir les canaux de drainage.

Cependant, elle ne peut s'appliquer que dans le cadre d'un parking pour véhicules légers, sur une surface horizontale.

Pour les parties en pente, et aux endroits de forte circulation, comme les accès, le revêtement doit être en sol dur type pavage, pierre concassée, béton balayé, etc ...

3.2.3. Les plantations

Bien souvent l'ensoleillement est important en été, l'ombre doit être créée sur le parking.

Il est certain que des arbres de première grandeur de plus de 20 mètres choqueraient dans ce type de paysage. Par contre, des petits arbres de quatrième grandeur, entre 5 et 7 mètres, seraient tout à fait à l'échelle du site.

On peut citer le saule, le tamaris, le frêne à fleurs, l'olivier de bohème, suivant les exigences du milieu.

Les arbres n'ont pas lieu d'être plantés nécessairement en alignement mais plutôt en bosquets ou de façon irrégulière, ou bien encore comme des plantations le long des canaux d'irrigation ou de drainage.

Les limites qui sont généralement très plantées peuvent l'être d'essences citées plus haut ou de roseaux également.

Voici à titre d'exemple comment de simples plantations pourraient améliorer les limites de cette aire de stationnement.



[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB